



ACADEMIE LIBANAISE DES BEAUX-ARTS
UNIVERSITE DE BALAMAND
CENTRE DE RECHERCHE ET DE CREATION

Semestre/Année : Semestre 1 / 2026-2027

CODE - INTITULÉ : ARC1049-1 - Régionalité, vulnérabilités territoriales et risque

Nom enseignant principal : Joëlle Chaftari

Courriel : Joelle.Chaftari@alba.edu.lb

Horaire : Mardi 09:00 – 12:00

Descriptif du cours :

Cet atelier explore les vulnérabilités territoriales et les dynamiques de formation du risque de catastrophe dans des contextes de crises multiples. En s'appuyant sur le cas du Liban, il propose une lecture interdisciplinaire du territoire à travers des méthodes combinant observation de terrain, analyse spatiale et pratiques créatives.

Mobilisant des outils issus de l'architecture, des arts visuels et du design, l'atelier envisage la créativité comme un mode d'enquête permettant de documenter, interpréter et représenter les vulnérabilités. Les étudiants articulent les dimensions physiques, sociales et expérientielles du territoire et produisent des explorations spatiales, visuelles et analytiques, en s'appuyant sur les contextes locaux et les savoirs situés, et en les reliant à des dynamiques territoriales plus larges.

L'objectif est de développer des compréhensions situées du risque, tout en expérimentant des formes de représentation élargissant ses modes de lecture. L'atelier vise également à ouvrir un espace de réflexion critique sur les manières d'adresser le risque et à interroger les formes de réponses possibles à différentes échelles territoriales.

Mots clés : vulnérabilités territoriales, risque de catastrophe, résilience, régionalité, processus socio-spatiaux, savoirs situés, interdisciplinarité, créativité

Acquis d'apprentissage :

1. Identifier les principaux concepts et théories liés au sujet abordé.
2. Interpréter de manière critique les œuvres et les documents pertinents.
3. Évaluer les différentes perspectives et approches liées au domaine de la recherche.
4. Analyser les problématiques complexes liées au sujet.
5. Résoudre des problèmes pratiques en appliquant les connaissances acquises pendant l'ARC.
6. Concevoir des solutions novatrices et créatives en intégrant les concepts acquis.
7. Planifier et organiser des projets en utilisant des compétences acquises.
8. Réaliser des travaux pratiques démontrant la maîtrise des compétences acquises.
9. Produire des rapports ou des présentations de haute qualité, en utilisant une communication claire.
10. Appliquer les compétences acquises dans des contextes professionnels et pertinents au domaine de la recherche.

Méthode d'enseignement :

L'enseignement combine exposés théoriques, discussions autour de textes et d'études de cas, lectures dirigées, observation de terrain, analyse spatiale, documentation visuelle et travail de projet. Les étudiants

développent progressivement une démarche de recherche interdisciplinaire articulant investigation territoriale, analyse critique et production spatiale ou créative. Des présentations intermédiaires, des discussions collectives et la participation au cycle de conférences du CRC accompagnent le développement des projets.

Modalités d'évaluation :

- Présence : 10 %
- Participation aux conférences : 20 %
- Rendu de mi-parcours : 30 %
- Rendu final : 40 %

Le rendu de mi-parcours consiste en un dossier de lecture territoriale documenté comprenant observations de terrain, cartographies et analyses préliminaires.

Le rendu final consiste en une production interdisciplinaire articulant analyse et création (cartographie, installation, projet spatial, récit visuel ou autre format pertinent), accompagnée d'un document explicatif. Une soutenance orale pourra être demandée afin d'évaluer la compréhension du projet, la qualité de l'argumentation, l'apport personnel de l'étudiant, sa maîtrise méthodologique ainsi que son utilisation critique et éthique des outils numériques, y compris l'intelligence artificielle.

Liste des références :

- Blaikie, P., Cannon, T., Davis, I., & Wisner, B. (1994). *At risk: Natural hazards, people's vulnerability and disasters*. Routledge.
- Corner, J. (1999). The agency of mapping: Speculation, critique and invention. In D. Cosgrove (Ed.), *Mappings*. Reaktion Books.
- Holling, C. S. (1973). Resilience and stability of ecological systems. *Annual Review of Ecology and Systematics*, 4, 1-23.
- Ide, T., Schilling, J., Link, J. S. A., Scheffran, J., Ngaruiya, G., & Weinzierl, T. (2023). On exposure, vulnerability and violence. *Global Environmental Change*, 78.
- Rendell, J. (2006). *Art and architecture: A place between*. I.B. Tauris.
- UNDRR (2022). *Global assessment report on disaster risk reduction*. United Nations.
- Wisner, B., Blaikie, P., Cannon, T., & Davis, I. (2004). *At risk (2nd ed.)*. Routledge.

Matériel requis :

- Ordinateur portable personnel
- Matériel de documentation (smartphone ou appareil photo)
- Carnet de notes ou support de prise de notes pour le travail de terrain
- Outils de représentation et de cartographie (analogiques ou numériques)
- Logiciels de base de dessin, de mise en page ou de montage visuel
- Matériel simple de production (impression, maquettes, supports de présentation), selon les besoins des projets

Calendrier :

Séance 1 :

- Introduction à l'atelier, présentation du cadre méthodologique et des objectifs.
- Introduction aux notions de risque, vulnérabilité et lecture socio-spatiale du territoire, incluant une première introduction au modèle PAR (Pressure and Release) et à la compréhension des processus de formation de la vulnérabilité.

- Lectures : textes introductifs sur le risque, la vulnérabilité et le modèle PAR
- Nombre d'heures : 3 heures
- Travail personnel : 4 heures

Séance 2 :

- Approfondissement des cadres conceptuels (modèles du risque, vulnérabilité, résilience).
- Analyse d'études de cas interdisciplinaires et formulation des premières intentions de recherche.
- Lectures : Blaikie et al. (1994) – formation de la vulnérabilité et modèle PAR ; Wisner et al. (2004) – dynamiques socio-spatiales de la vulnérabilité ; Holling (1973) – concept de résilience
- Nombre d'heures : 3 heures
- Travail personnel : 5 heures

Séance 3 :

- Introduction aux méthodes d'observation de terrain, de documentation et de lecture territoriale (cartographie, relevés, documentation visuelle).
- Définition des stratégies d'investigation.
- Nombre d'heures : 3 heures
- Travail personnel : 6 heures

Séance 4-5 :

- Investigation de terrain : observation des conditions territoriales, documentation des pratiques spatiales, des usages et des dynamiques locales.
- Identification des premières formes de vulnérabilité et mise en relation avec les cadres analytiques.
- Nombre d'heures : 3 heures par séance
- Travail personnel : 10 heures par séance

Séance 6 :

- Analyse des données collectées : identification des configurations de vulnérabilité et des dynamiques socio-spatiales.
- Interprétation des observations en lien avec les cadres conceptuels mobilisés et mise en relation des dimensions théoriques et empiriques.
- Préparation du rendu de mi-parcours.
- Nombre d'heures : 3 heures
- Travail personnel : 10 heures

Séance 7 :

- Présentation du rendu de mi-parcours.
- Discussion critique et affinement des lectures territoriales.
- Nombre d'heures : 3 heures
- Travail personnel : 9 heures

Séance 8-9 :

- Traduction des analyses en explorations spatiales, visuelles ou analytiques.
- Développement de productions articulant interprétation critique et approche interdisciplinaire, en mobilisant différents modes de représentation.
- Mise en relation des résultats avec les hypothèses de départ et préparation de la restitution finale.
- Nombre d'heures : 3 heures par séance
- Travail personnel : 10 heures par séance

Séance 10 :

- Présentation finale des projets et restitution collective.

- Discussion et mise en perspective des approches développées.
- Nombre d'heures : 3 heures
- Travail personnel : 6 heures

Total heures de cours (1) :

Total heures cours théorique (1.a) : 9h

Total heures travaux dirigés (1.b) : 21h

Total (1.a+1.b) : 30h

Total heures de travail personnel de l'étudiant (2) :

80h

Total général (1+2) :

120h

Nombre de crédits ECTS :

4

Prérequis :

Ce cours se donne en Master 1, donc le niveau Licence est un prérequis niveau.

Pas de prérequis cours.

Corequis :

Pas de corequis nécessaire

Règlement :

I. Assiduité

La présence aux cours et aux exercices pratiques dispensés au sein de l'Académie est obligatoire. Toute absence doit être justifiée par un rapport médical ou par une excuse jugée valable par l'administration. Les justificatifs doivent parvenir à la Direction au plus tard le jour de reprise des études de l'étudiant.

Toute absence non justifiée à un contrôle ou aux séances de cours ou d'atelier annule le projet ou le contrôle, lesquels seront notés zéro. Les rapports permettent l'annulation de la note zéro. Ils n'empêchent toutefois pas la comptabilisation de ces absences en tant que telles. Un examen de remplacement peut être exigé par l'Ecole.

Le taux d'absence toléré est de 16% du total des heures prévu pour un cours. Si ce taux est dépassé, le cours est échoué.

II. Plagiat

Le plagiat (faute morale et/ou commerciale consistant à copier un auteur ou créateur sans le dire; ou à fortement s'inspirer d'un modèle que l'on omet, délibérément ou par négligence, de désigner) est rigoureusement interdit. Des sanctions seront prises à l'encontre de l'étudiant ayant été pris en délit de plagiat. Ces sanctions peuvent aller d'un retrait de points jusqu'à la note zéro et peuvent mener à l'exclusion définitive du plagiaire.

III. Fraude

Toute fraude ou tentative de fraude provoquera l'annulation du projet, de la composition, de la session d'examen ou du semestre. En cas de récidive, l'exclusion définitive de l'étudiant sera automatiquement prononcée. Tout projet réalisé par une tierce personne entraînera des sanctions sévères à l'encontre du candidat. En cas de récidive, l'exclusion de l'étudiant sera automatiquement prononcée.

IV. Intelligence artificielle – Cadre éthique

Les étudiants sont appelés à adopter une attitude responsable et critique vis-à-vis de l'utilisation des outils d'intelligence artificielle.

Tout usage de l'IA (généraliste ou d'assistance) dans les travaux remis doit faire l'objet d'une déclaration explicite, mentionnant les outils utilisés et la manière dont ils ont contribué à la réalisation.

Ce cadre vise à sensibiliser les étudiants aux enjeux liés à :

- la propriété intellectuelle (l'IA ne peut être considérée comme auteur) ;
- l'originalité des productions ;
- l'éthique des données (sources, biais, consentement, etc.) ;
- et à valoriser la pensée critique et l'engagement personnel dans tout processus créatif.

V. Règlement spécifique au cours